



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le mardi 6 janvier 2026

VIGILANCE ORANGE NEIGE - VERGLAS

Le département du Cher est placé en **vigilance orange NEIGE - VERGLAS** par Météo France mercredi 7 janvier de 10h00 à 18h00.

Soyez très vigilants, cet épisode de neige pourrait occasionner des difficultés de circulation. Les risques d'accidents sont accrus. Les conditions de circulation peuvent devenir très difficile sur l'ensemble du réseau, particulièrement en secteur forestier.

Afin de prévenir les risques d'accidents de la route, la circulation est interdite sur l'ensemble du réseau du département du Cher pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes pour la journée du mercredi 7 janvier de 8h00 à 18h00.

La circulation des véhicules et ensemble de véhicules affectés au transport de personnes est régie par les décisions prises par les autorités organisatrices de ces transports.

La vitesse de tous les véhicules est abaissée de 20 km/h sur le réseau routier départemental hors agglomération.

→ Conseils de comportement :

- Je me tiens informé de l'évolution de la situation ;
- Je limite et reporte, dans la mesure du possible, mes déplacements ;
- Je respecte les restrictions et les déviations mises en place ;
- Pour la route, j'équipe mon véhicule d'équipements spéciaux, j'emporte des vivres et des couvertures ;
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison et je n'utilise pas les chauffages à combustion en continu.

Pour suivre l'évolution de la situation : <https://vigilance.meteofrance.fr>

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél : 02 48 67 18 18

Mail : pref-communication@cher.gouv.fr

www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX
1/2